

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 janvier 2009

RECHERCHES SUR LA PERSONNE - (n° 1377)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 26

présenté par
M. Jean-Louis Touraine
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

ARTICLE PREMIER

Supprimer l'alinéa 39.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il n'est pas concevable que le ministre outre passe l'avis émis par le comité de protection des personnes notamment en en demandant un supplémentaire à un comité qu'il désignerait et dont on ignore la composition, le rôle, les missions...